

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 19

Artikel: Les cloches de Lausanne : la petite cloche de St-François à l'Exposition de Genève. - Une cloche de Ste-Croix à Lausanne. - Les cloches de la cathédrale. - Les carillons. - Locutions proverbiales

Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195532>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER

PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les cloches de Lausanne.

La petite cloche de St-François à l'Exposition de Genève. — Une cloche de Ste-Croix à Lausanne. — Les cloches de la Cathédrale. — Les carillons. — Locutions proverbiales.

On sait que la plus petite des cloches du temple de St-François a été prêtée à nos voisins de Genève pour compléter le joli carillon de l'église du village suisse, à l'Exposition nationale, — où il y avait évidemment quelque chose qui clochait.

D'un autre côté, la sonnerie de St-François qui, pendant quelques jours, n'a plus sonné les *quarts* comme d'habitude, a dû être reconstituée par l'emprunt d'une cloche, à Ste-Croix. — Qui diantre se serait jamais figuré qu'une des cloches de cette localité viendrait un beau jour tinter dans la capitale !...

Après tout, il est bon que certaines gens n'entendent pas toujours les mêmes cloches. Puisse celle de Ste-Croix contribuer à changer l'heure de Lausanne, qui nous est depuis si longtemps reprochée ! Elle nous rendrait là un signalé service.

Oui, mais si le contraire avait lieu : si cette cloche étrangère, qui nous a été si obligeamment confiée, allait malheureusement, pendant ces quelques mois de vie commune avec les nôtres, contracter leurs fâcheuses habitudes et remporter l'heure de Lausanne dans sa commune d'origine !... Ce serait, il faut l'avouer, un bien vilain tour joué à nos amis de Ste-Croix.

Ce qui précède nous conduit tout naturellement à rappeler ici quelques particularités historiques et autres sur les cloches de notre ville, que l'on se propose d'harmoniser prochainement, et qui nous donneront alors, au dire de M. Thybaut, une des plus belles sonneries du monde.

Plusieurs cloches lausannoises ont sans doute disparu dans les désastres et les nombreuses transformations subies depuis plus de huit siècles par notre belle Cathédrale. La plus ancienne, dont la chronique fait mention, a été fondue en 1275, et sonna, pour la première fois, officiellement le 19 octobre de la même année, pour la dédicace de la Cathédrale, reconstruite après le terrible incendie de 1235. Elle fut détruite dans un nouvel incendie en 1674.

Les cloches actuelles sont au nombre de cinq dans le beffroi de la Cathédrale. Nous aimons tous à entendre cette sonnerie réputée une des plus belles de la Suisse ; nous aimons tous sa grande voix, dans les fêtes religieuses, où elle nous envoie ses ondes sonores qui vont se perdre au loin dans nos campagnes. On sait aussi quelle impression elle fait toujours sur la population lausannoise lorsque, le 31 décembre, à minuit, elle nous annonce solennellement une nouvelle année.

La plus grande cloche, communément appelée *Marie-Magdelaine*, qu'on sonne pour la convocation du Grand Conseil, porte la date de 1583, entre les armes de la République de Berne et celles de la ville de Lausanne, sur-

montées les unes et les autres d'un écusson où se voit l'aigle déployée à deux têtes, avec la couronne impériale. Elle a 7 pieds de diamètre et 7 pouces d'épaisseur.

La seconde cloche, appelée *Clémence*, qu'on sonnait autrefois lors de l'exécution des criminels et qui est tintée par intervalles en cas d'incendie, n'a qu'un pied de moins que la précédente ; elle porte la date de 1518, avec une inscription latine dont voici la traduction :

Louez l'Éternel avec les cloches retentissantes,
Louez-le avec les cloches de la jubilation !
Que tout ce qui respire loue le Seigneur.

La tradition rapporte qu'une religieuse du couvent des Visitandines (*), appartenant à une riche famille de Bezançon, fut condamnée à mort ensuite de relations coupables avec un moine du couvent des Dominicains, mais qu'ayant obtenu la commutation de sa peine, elle fit don de cette cloche à la Cathédrale de Lausanne. La nonne fut cependant exécutée en effigie, ce que semble confirmer le bas-relief qu'on voit sur la cloche, représentant une femme à genoux sur l'échafaud. L'exécuteur la tient par les cheveux et s'apprête à lui porter le coup mortel à l'instant où un ange descendant du ciel apporte sa grâce.

On dit que la donatrice s'appelait *Clémence*. Si cela est faux, ce nom rappelle sans doute la grâce qui lui fut accordée.

Deux autres sujets en relief représentent l'un, la vierge avec l'enfant Jésus sur ses genoux, et l'autre Jésus-Christ marchant au Calvaire. Selon la légende, le Christ, chargé de la Croix, s'étant arrêté en chemin pour reprendre haleine, Sainte-Véronique profita de ce moment pour lui présenter un mouchoir, afin qu'il pût essuyer la sueur de sang qui couvrait son visage, dont l'image se grava miraculeusement sur le linge. C'est ce linge qui est représenté sur la cloche, soutenu par des anges, et qu'on désigne ordinairement sous le nom de « voile de Sainte-Véronique. »

La troisième cloche, dite *cloche de midi*, fut fondue en 1726. Elle porte les armoiries de Lausanne surmontées de ces mots :

Lausanna civita equestris.

La *cloche de trois heures* a remplacé celle dont nous avons parlé et qui a été détruite dans l'incendie de 1674. Le fait est rappelé dans l'inscription qu'elle porte :

Ma forme que j'avais par la flamme perdue,
M'a de rechef été par la flamme rendue.

Cette cloche fut fondue en 1674 par Jean Richenet, de Vevey.

La plus petite est sans aucune inscription. A l'aube, elle annonce le réveil, et donne la retraite à la chute du jour. On prétend qu'elle contient beaucoup d'argent provenant des débris des anciennes cloches qui existaient au temps de la catholicité, et dans lesquelles, suivant l'usage d'alors, entrèrent un grand nom-

(* Le couvent des Visitandines était situé au milieu de la rue Madelaine et communiquait à celui des Dominicains, sur la place Madelaine, par un souterrain dont on voit encore les restes. Le couvent des Dominicains, qui a été démoli, servait encore, il y a une quarantaine d'années, à une école primaire de jeunes filles.

bre de pièces de monnaie. Le métal de cette cloche est en effet fort blanc.

Tous les Lausannois savent que les cloches de la Cathédrale appartiennent à la commune de Lausanne, tandis que le monument lui-même est la propriété de l'Etat.

A ce propos, rappelons un fait historique, au sujet de la grosse cloche, qui a été l'objet d'une étude très intéressante de M. E. Chavannes.

En 1425, le Conseil de la ville avait fait faire une cloche par un nommé Thiébaut, pour le prix de 240 écus d'or. En 1583, on décida de faire refondre cette cloche. On s'adressa pour cela à Fr. Sirmond, des Grisons, fondeur d'artillerie. Ce Sirmond avait déjà été employé par la ville pour la fabrication de 18 grosses pièces d'artillerie et 133 arquebuses à croc.

La refonte de cette cloche revint à environ 11,000 francs de notre monnaie. On y avait naturellement fait graver les armoiries de la ville avec cette inscription : *Lausanna civitas equestris. 1583.*

Immédiatement informés de ce fait, LL. EE. de Berne envoient une ordonnance fulminante, disant que la grosse cloche avait appartenu au Chapitre de Lausanne et non à la ville, et que par conséquent on avait à effacer au plus tôt les dites armoiries et inscriptions.

Le Conseil rechercha alors dans ses archives les quittances de Thiébaut, prouvant que la cloche refondue avait été faite à ses frais. Ces preuves furent envoyées à Berne. Sur quoi LL. EE. répondirent que ces explications leur semblaient évidentes et recevables, et décidèrent que les armoiries et l'inscription subsisteraient en entier. Ce sont ces armoiries et cette inscription, qui se voient encore aujourd'hui sur la grosse cloche, qui confirmèrent ainsi les droits de propriété de la ville.

Cette cloche a donné lieu à une expérience d'acoustique assez curieuse. Deux amateurs de musique se trouvaient à Evian. Soudain ils entendent les sons de la grande cloche de la Cathédrale de Lausanne, qui, comme chacun peut l'observer, donne pour note fondamentale le *la* bémol placé entre la première et la seconde ligne (*clé de fa*). Quel ne fut pas leur étonnement de remarquer à plusieurs reprises que le *la* bémol était devenu un *si* bémol ! Ici la note fondamentale avait donc monté d'un ton.

L'Echo musical, qui rapportait ce fait en 1874, disait qu'aucun traité d'acoustique ne donnait l'explication de ce phénomène.

La *bénédition ou baptême des cloches* était une solennité accompagnée de cérémonies pompeuses. Un parrain et une marraine, choisis parmi les plus hautes notabilités, donnaient un nom au nouvel instrument, et ce nom était gravé sur la cloche avec ceux du parrain et de la marraine.

Parmi les nombreuses inscriptions qu'on

trouve sur les cloches, en voici une qui rappelle à la fois des usages et des croyances.

Lando Deum verum, pleben voco, congreco clerum,
Defunetos ploro, pestem fugo, festa decoro.

Je loue le vrai Dieu, j'appelle le peuple, j'assemble le clergé,
Je pleure les morts, je fuis la peste, je solennise les fêtes.

Un mot, maintenant, sur le *carillon*. Chacun sait qu'on désigne par là un air exécuté par des cloches ; mais il est, sur ce sujet, certains détails assez peu connus. Au XV^{me} et au XVI^{me} siècles, nombre de villes avaient leur carillon. Celui de Dunkerque était un des plus célèbres, et certains de ses airs sont devenus populaires. Jadis, on voyait, dans les campagnes, les paysans danser au son du carillon. Un carillon n'est donc point l'air banal de l'heure, de la demi-heure et du quart ; ce sont des mélodies plus ou moins gracieuses, une harmonie plus ou moins nourrie et régulière, selon le degré d'habileté de l'artiste qui fait résonner les cloches.

Fétis, dans son *Dictionnaire de Musique*, parle d'un célèbre organiste et carillonneur d'Amsterdam, qui, le premier, a écrit des morceaux de musique pour carillon, parmi lesquels de jolies mélodies qui exigent un prodigieuse agilité des poignets et des pieds.

« Il ne suffit pas, dit l'auteur que nous citons, d'entendre un carillonneur pour se faire une idée juste de son mérite et de la difficulté de son art ; il faut le voir se livrer à ce pénible exercice. Deux claviers sont placés devant lui : le premier est destiné aux mains, pour exécuter les parties supérieures ; l'autre qui doit être actionné par les pieds, appartient à la basse. De gros fils de fer partent de toutes les cloches et viennent aboutir à chaque touche des claviers. Ces touches ont la forme de grosses chevilles que le carillonneur fait baisser, en les frappant avec le poing ou le pied. L'artiste est assis sur un siège assez élevé pour que ses pieds ne posent point à terre, et tombent d'aplomb et avec force sur les touches qui appartiennent aux grosses cloches.

Le poids de ces cloches exige une force musculaire peu commune pour les mettre en mouvement. Telle est la violence de l'exercice des deux bras et des deux pieds, qu'il serait impossible à l'artiste de conserver ses vêtements ; il ôte son habit, tresse ses manches, et malgré ces précautions, la sueur ruisselle bientôt sur tout son corps. »

Il est presque inutile d'ajouter qu'un carillon de ce genre est impossible avec les cloches de nos églises, qui exigent pour être mises en branle une force considérable. Ainsi, quand nous parlons de l'harmonisation des cloches de Lausanne, à laquelle on se propose de travailler, tout ce que nous pourrions en obtenir sera une superbe sonnerie, ne faisant entendre aucune note discordante.

Les carillons dont nous venons de parler se composent d'une réunion de cloches beaucoup moins grandes, quoique assez lourdes et difficiles à mettre en mouvement, ainsi qu'on vient de le voir.

Ajoutons en passant que le bourdon de la Cathédrale de Sens, qui pèse 16,230 kilos, est la cloche qui a le son le plus beau, le plus doux, le plus moelleux de toutes les cloches connues. C'est un vrai ravissement de l'entendre.

Terminons par quelques locutions proverbiales auxquelles les cloches ont donné lieu.

Etre étonné, surpris comme un fondeur de cloches. Éprouver un désappointement semblable à celui du fondeur qui s'aperçoit que son opération est manquée.

Sonner la grosse cloche. Mettre en œuvre les moyens extrêmes et décisifs.

Entendre sonner les cloches et ne pas savoir dans quelle paroisse. Se rappeler confusément

une chose, avoir oublié l'origine d'un fait, et aussi appliquer à une autre époque, à une autre personne que la véritable, un fait historique.

On ne peut sonner les cloches et aller à la procession. On ne peut faire deux choses à la fois.

Le pouvoir est une cloche qui empêche ceux qui la mettent en branle d'entendre aucun autre son, disait Béranger.

Les cloches ont donné lieu à plusieurs autres dictons, trop connus pour qu'il soit nécessaire de les reproduire ici ; tel est, par exemple : *qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son*, dicton qu'on ne saurait cependant trop recommander à tous les lecteurs de journaux qui tiennent à être exactement renseignés. Il ne leur suffit pas de lire la *Gazette*, ou la *Revue*, ou le *Nouvelliste*. Il est absolument nécessaire de les lire tous les trois. Exceptionnellement, il est un journal qui est toujours vrai : c'est celui que vous tenez dans les mains en ce moment.

L. M.

La femme dans la ferme.

Un vieux proverbe dit : Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. Il est parfaitement vrai. Mais il y en a un autre qui ne l'est pas moins : Tant vaut la femme, tant vaut la ferme.

La femme est l'âme de la ferme.

Si la femme est intelligente, laborieuse, économe, la ferme marchera toujours.

Si elle est incapable, dépensière, paresseuse, la ferme sombrera.

Chaque jour nous voyons des cultivateurs peu capables, d'autres toujours absents de chez eux, d'autres encore qui aiment à s'amuser. S'il ont la chance d'avoir pour femme une bonne ménagère, ils réussiront quand même.

Si, au contraire, le fermier est intelligent, actif, vigilant, mais si sa femme est incapable ou paresseuse, il se ruinera, quoi qu'il fasse.

Pourquoi ?

C'est qu'il faut, dans l'intérieur d'une ferme, une surveillance perpétuelle de chaque moment ; surveillance que l'homme ne peut exercer ou qu'il exerce incomplètement.

Une montre, quelque parfait que soit son mécanisme, ne peut fonctionner sans le grand ressort. Dans la ferme, la femme est ce grand ressort ; elle est levée la première de sa maison, simplement et proprement mise : dès le petit matin, elle circule dans sa maison, elle a bientôt fait le tour de la ferme, va de l'intérieur à l'extérieur, vivement, remet une chose en place en passant : elle a tout vu et on a dit qu'elle avait des yeux tout autour de la tête.

Elle travaille peu de ses mains, beaucoup de ses jambes : elle va partout, voit tout, veille à tout.

La servante est partie traire ses vaches exactement ; elle sait que la maîtresse est levée, qu'elle va la rencontrer là où elle l'attend le moins.

La cuisine est propre, le feu allumé, la batterie de cuisine à sa place ; le lavoir n'est pas encombré de vaisselle restée à laver de la veille ; le déjeuner des gens s'appête, une visite est faite au poulailler, le nombre des œufs est plus considérable que si elle n'y allait que plus tard ; elle sait que ses domestiques sont comme les grands chanteurs, qu'ils ne craignent pas les œufs crus, probablement pour s'éclaircir la voix.

S'il y a des enfants, ils sont promptement lavés et débarbouillés ; la prière est faite, courte, mais bonne, avec une exactitude de tous les jours.

Les habits du mari et des enfants ont été visités, ils sont propres, pas un bouton n'y manque.

On déjeune, voilà une matinée bien employée.

Tout est remis en place ; bien nettoyyés, les enfants sont partis à l'école.

Les chambres sont aérées, les lits faits ; la maison est balayée, elle respire le bien-être.

La laiterie est visitée, les poules ont du grain ; en faisant la distribution, elle a vu d'un coup d'œil que les volailles sont au même nombre que la veille.

En moins de cinq minutes, un tour est fait partout, les cochons visités, les veaux ont été soignés, elle est entrée à l'étable, à l'écurie, au jardin, à la boulangerie ; tout est en ordre.

Elle se repose un peu, les préparatifs du dîner se font sous ses yeux, elle y aide quelquefois, épluche

quelques légumes, montre à la servante, peu expérimentée, la manière de faire son travail promptement et proprement.

Elle ressort à l'improviste et ne surprend aucun délit, parce que tout le monde sait bien que sa surveillance est de tous les instants.

Elle assiste au dîner, fait les parts de chacun, puis, après, elle s'occupe de l'entretien du linge. Elle ne supporte ni le bruit, ni la discussion, ni les gros mots ; sa présence et son regard suffisent pour maintenir tout ce monde dans l'ordre convenable.

La journée se passe ainsi ; le maître, en rentrant de ses travaux, éprouve un grand bien-être, une profonde satisfaction à voir sa maison bien tenue ; l'ordre règne partout, il n'y a pas de gaspillage.

Il sort le moins possible et quand il ne peut faire autrement, parce qu'il trouve le bien-être chez lui et qu'il sait que les sorties et les voyages à la ville sont une cause de dépense qu'il doit éviter. La maison tout entière a l'air riche, *cosvue*, les enfants sont propres et polis ; ils sont revenus de l'école, on leur fait apprendre leur leçon, et la prière clôt la journée.

Les jours de réunion de famille ou d'amis, la ménagère veille à sa cuisine, le repas est copieux, mais simple, les produits de la ferme y subviennent, tout est de bonne qualité, elle a tout surveillé, et même dans ses moments d'intimité, elle trouve moyen de s'absenter quelques instants pour jeter un coup d'œil là où elle soupçonne un abus possible.

Le fermier qui a une pareille femme est toujours riche : il se plaît chez lui, il sort peu, trouve un bon conseil à la maison, ses affaires en vont mieux.

La bonne femme est toujours de bonne humeur, on est heureux auprès d'elle, elle garde longtemps ses serviteurs ; elle est heureuse elle-même, elle a été une bonne fille, une bonne femme, elle sera une bonne mère. Les garçons seront d'honnêtes cultivateurs. Les filles seront de bonnes femmes.

Passons, maintenant, mais promptement, pour peu de temps, à la *mauvaise ménagère*, l'exception.

Paresseuse, levée tard, mal habillée, couverte de taches, mal peignée, sa maison est malpropre, le mari et les enfants sont déchirés, sales ; elle est grognon, gronde et malmène ses gens ; elle est mécontente de tout, parce qu'elle est mécontente d'elle-même ; ses domestiques sont toujours les plus mauvais du pays.

Les dimanches et jours de fêtes, elle a une robe de soie et un beau chapeau, des bottines élégantes ; mais, sous ces belles choses, on sent qu'il y a du linge sale ou déchiré et des bas percés.

Elle lit quelquefois des romans, on en a vu qui jouaient du piano.

Que le ciel vous préserve d'une pareille créature dans votre maison !

Et vous, jeunes gens qui vous mariez, rappelez-vous cet autre proverbe :

« Il vaut mieux que sa femme apporte sa dot petit à petit par son travail de chaque jour, que de l'apporter tout d'un coup et de la remporter chaque jour. »

UN PAYSAN.

(Bulletin du
Syndicat des agriculteurs de Savoie).

On dévin et la pinta vandoise à l'esposechon de Dzenèva.

On ne crài pas ài dévins per tsi no. On a too, kà y'ein a z'u.

Lo respettablo monsu Vito Ruffy, lo père de noutron conseiller fédérou et qu'étai li-mèmo assebin conseiller fédérou, ein étai bo et bin ion et on bon, kà tandi que l'étai onco étudiant pè Lozana, et lài a 'na balla vouarba de cein, savai dza su lo bet dào dai cein que sè volliavè passà pè Dzenèva lo premi de Mé noinantè-chix, don sti an, et l'a de, écrit et mémameint tsantà à cliiào que lo volliavont ouèrè.

Vo sèdè que lài a dein stu moment on esposechon pè Dzenèva et qu'on eimpartià dai bons vegnolans vandois, de cliiào qu'ont lè meillào partsets, on pou pertot, sè sont associy po preindrè onna pateinte po lài allà teni onna pinta, qu'on lài dit la pinta vandoise et que tota cliià beinda de vegnolans s'appelè lo syndicat.

Vo sèdè assebin, pè lè papai, que et'espose-